

Rapport de synthèse

Accidents mortels de la circulation sur les voies publiques

Année 2022

Introduction

Administration des enquêtes techniques

- L'unique objectif d'une enquête technique est d'améliorer la sécurité par la formulation de recommandations.
- L'enquête technique n'est pas conduite de façon à établir des fautes ou à évaluer des responsabilités individuelles ou collectives.
- L'enquête technique est menée en toute indépendance.

Accidents de la route :

- L'AET a décidé de se concentrer principalement sur les facteurs liés à l'infrastructure et à son exploitation et sur lesquels elle peut éventuellement agir par la formulation de recommandations de sécurité.
- Les **autres facteurs** sont uniquement représentés de **manière numérique**.
- Le rapport ne présente pas de statistiques sur les accidents mortels de la circulation routière au Luxembourg.



Accident mortel sur les voies publiques :

- a provoqué au moins une victime décédée sur place ou dans les 30 jours suivant l'accident des suites de ses blessures,
- est survenu sur une voie ouverte à la circulation publique,
- a impliqué au moins un véhicule.

Définition



Administration des enquêtes techniques

N'ont pas été considérés :

- les accidents pour lesquels la sécurité n'est pas susceptible d'être améliorée par la formulation de recommandations de sécurité,
- les accidents du travail pour lesquels une amélioration significative de la sécurité ne peut pas être escomptée,
- les accidents impliquant uniquement des véhicules de la police ou des services de secours en service d'urgence,
- les accidents aux passages à niveau qui tombent dans le domaine des chemins de fer,
- les morts naturelles, dont les accidents qui en résultent ne constituent pas la cause du décès,
- les suicides présumés ou avérés.

Méthodologie



Administration des enquêtes techniques

L'AET a procédé à **l'étude des accidents mortels** de la circulation routière ainsi que les **éléments** qui y ont contribués.

Ces éléments peuvent généralement être attribués à une des catégories suivantes :

- facteurs liés aux usagers,
- facteurs liés aux véhicules,
- facteurs liés à l'infrastructure et son exploitation,
- facteurs liés aux conditions de l'environnement routier.

Méthodologie

Administration des enquêtes techniques

Notifications:

38, total 39 victimes décédées.

Retenus:

- 35 accidents mortels, 36 victimes décédées.
- 8 accidents impliquant au moins un motocycle dont le conducteur est décédé.
- 27 accidents n'impliquant pas de motocycle.
- Autres victimes n'ont pas été considérées.

Méthodologie

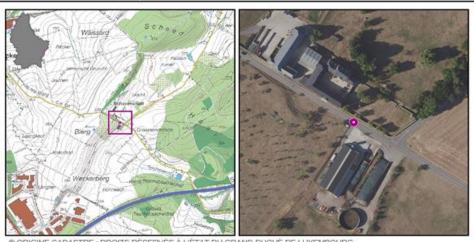


LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Administration des enquêtes techniques

ACCIDENT N°1

Lieu de l'accident : 6.40679° E - 49.69052° N



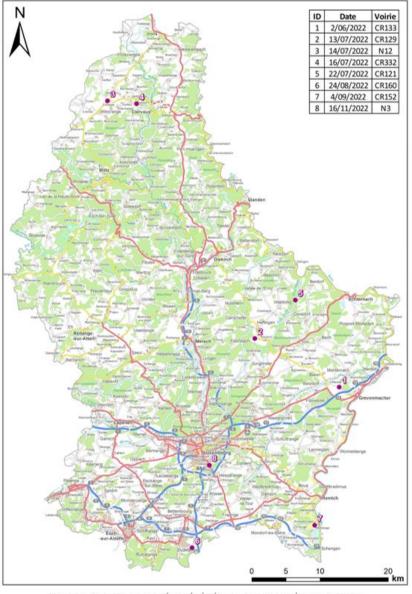
Hare Lour Heure		Type de voirie		Véhicule(s) impliqué(s)		
02/06/	2022	Jeudi	17:55	CR	™	Chopper, grosse cylindrée (> 125 cm³)
Victim	Victime(s) décédée(s)					
N°	Dés	ignation	Äge	Sexe		
1	Cor	nducteur	43	М		

Facteurs liés à l'infrastructu	Facteurs liés à l'infrastructure	
Présence de glissière de sécurité	Non	Aucune
Présence d'obstacle latéral	Non	N/A
Présence de chantier fixe ou mobile	Non	N/A
Occupation du domaine public	Non	N/A

Circonstances de l'accident

Un motocycle de type chopper a circulé sur le CR133 entre Wecker et Grevenmacher. À hauteur de la ferme « Schorenshaff », le contrôle a été perdu, le motocycliste est tombé et a heurté un tracteur arrêté à côté de la chaussée.

Le motocycliste est décédé sur place





Administration des enquêtes techniques

Accidents mortels faisant au moins un motocycliste décédé :

Facteurs comportementaux

				2022	2018 - 2022
		1)	Alcool	3	4
Α	Conduite sous influence de substances licites et illicites	2)	Cannabis	0	0
	notes et motes	3)	Drogues dures	1	1
Ь	B Défaut de papiers valables	1)	Permis de conduire	0	2
		2)	Autres	1	5
С	Défaut de porter la ceinture de sécurité			N/A	N/A
D	Absence du port d'un casque de protection				1
Е	Fatigue / somnolence				1
F	Inattention / Distraction			2	2
		1)	Défaut de pneus	0	2
G	Maintenance du véhicule	2)	Profil des pneus insuffisant	0	2
"	Maintenance du Venicule	3)	Montage incorrect des pneus	0	0
		4)	Autres défauts	0	1
Н	Règles de circulation	1)	Franchissement de la ligne médiane	1	14
		2)	Refus de priorité	2	3



Administration des enquêtes techniques

Accidents mortels faisant au moins un motocycliste décédé :

					2022	2018 - 2022
				Α	0	0
				B.	0	0
1	I Type de voirie				2	10
				CR	6	19
		VC	0	1		
			Sortie de route		0	1
	Présence de glissière de sécurité		Pas de sortie de route		0	3
J		Oui	Encastrement sous la glissière		0	1
			Pas de conséquence		0	2
		Non	Sortie de route		3	12
			Pas de conséquence		5	11
		Oui	Collision avec un arbre / arbuste		2	10
K	Présence d'obstacle latéral		Collision avec autre obstacle		0	4
			Pas de conséquence		0	9
		Non	N/A		6	7



Administration des enquêtes techniques

Accidents mortels faisant au moins un motocycliste décédé :

					2022	2018 - 2022
	1)	Présence de chantier fixe ou mobile	Oui	Collision avec une personne	0	0
				Collision avec un véhicule venant de face	0	0
				Perturbation de la circulation	0	0
L				Perte de contrôle en passant sur une excavation	0	0
			Non	N/A	8	30
		Occupation du domaine public	Oui	Collision avec une personne	0	0
	2)			Collision avec un objet	1	1
			Non	N/A	7	29



Administration des enquêtes techniques

Accidents mortels faisant au moins un motocycliste

<u>décédé</u>:

Autres facteurs

			2022	2018 - 2022
М	État de santé	2	3	
		< 18	1	2
		18 - 29	0	8
N	Tranche d'âge des conducteurs et des piétons décédés	30 - 59	6	17
		60 - 75	1	3
		> 75	0	0
0	Cove des conductours et niétons décédés	Féminin	2	2
	Sexe des conducteurs et piétons décédés M		6	28
Р	État de la chaussée		0	5



Autres accidents mortels de la route :

Facteurs comportementaux

				2022	2018 - 2022
	Conduite consistings of	1)	Alcool	12	34
Α	Conduite sous influence de substances licites et illicites	2)	Cannabis	2	11
	Substances licites et lilicites	3)	Drogues dures	1	6
В	Défaut de papiere valables	1)	Permis de conduire	1	4
	B Défaut de papiers valables	2)	Autres	2	7
С	Défaut de porter la ceinture de sécurité				22
D	Absence du port d'un casque de protection				4
Е	Fatigue / somnolence				6
F	Inattention / Distraction			5	13
		1)	Défaut de pneus	0	1
G	Maintanana du váhigula	2)	Profil des pneus insuffisant	1	7
6	Maintenance du véhicule	3)	Montage incorrect des pneus	0	1
		4)	Autres défauts	0	0
Н	Pàgles de circulation	1)	Franchissement de la ligne médiane	9	30
	Règles de circulation	2)	Refus de priorité	0	7



Administration des enquêtes techniques

Autres accidents mortels de la route :

				2022	2018 – 2022
			A	5	15
			B.	2	5
1	I Type de voirie		N	8	37
			CR	10	32
			VC	2	7
			Sortie de route	1	3
			Pas de sortie de route	0	5
.	Présence de glissière de sécurité	Oui	Décollage au contact de la glissière	0	1
J			Pas de conséquence	4	15
		Non	Sortie de route	16	51
			Pas de conséquence	6	21
			Collision avec un arbre / arbuste	8	38
		O:	Collision avec autre obstacle	6	13
K	Présence d'obstacle latéral	Oui	Pas de conséquence	3	22
		Non	N/A	10	23



Autres accidents mortels de la route :

					2022	2018 - 2022
		Présence de chantier fixe ou mobile	Oui	Collision avec une personne	0	1
				Collision avec un véhicule venant de face	0	1
	1)			Perturbation de la circulation	2	3
L				Perte de contrôle en passant sur une excavation	0	1
			Non	N/A	25	90
		Occupation du domaine public	Out	Collision avec une personne	1	2
	2)		Oui	Collision avec un objet	0	0
	,		Non	N/A	26	94



Autres accidents mortels de la route :

Autres facteurs

			2022	2018 - 2022
М	État de santé		6	15
		< 18	0	1
	Tranche d'âge des conducteurs et des piétons décédés	18 - 29	7	28
N		30 - 59	9	35
		60 - 75	8	16
		> 75	1	6
0	Sava dos conductours et niétans décédés	Féminin	9	28
	Sexe des conducteurs et piétons décédés	Masculin	16	58
Р	État de la chaussée		6	32

Éléments liés à la sécurité



Administration des enquêtes techniques

Glissières de sécurité :

En 2022, 2 motocyclistes et 13 autres personnes sont décédés des suites de sorties de route suivies d'impacts avec des obstacles latéraux non-protégés. L'obstacle latéral non-protégé était dans 10 cas un arbre ou un arbuste et dans 5 cas un autre obstacle latéral non-protégé.

Le placement de glissières de sécurité aux endroits où les abords de route ne pardonnent pas, pourrait réduire les risques de blessures en cas d'accident. Si les abords le permettent (propriété, dénivelé, etc.), un aménagement approprié du bord de la route pourrait produire le même effet.

Rapport de synthèse



Administration des enquêtes techniques



Administration des enquêtes techniques

Rapport de synthèse

Accidents mortels de la circulation sur les voies publiques

Année 2022

Rapport initial: 22 juin 2023

ADMINISTRATION DES ENQUÊTES TECHNIQUES

AVIATION CIVILE - CHEMINS DE FER - MARITIME - FLUVIAL - ROUTE

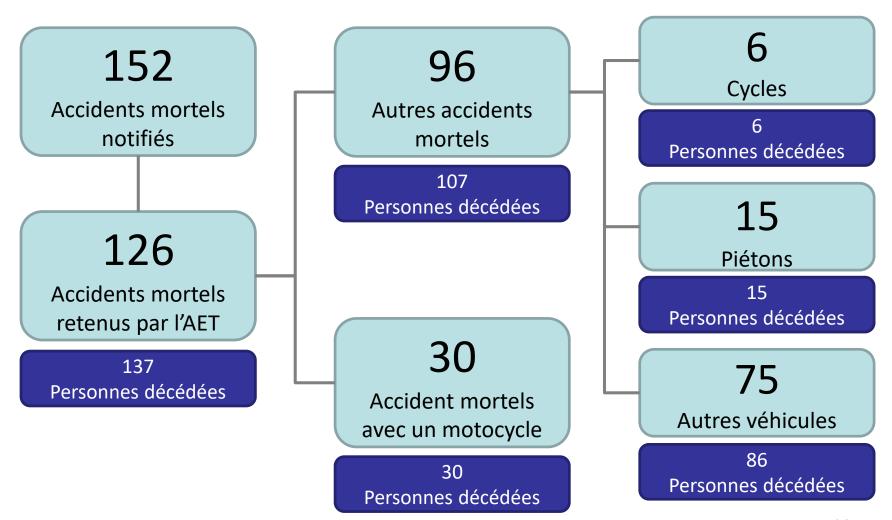


https://aet.gouvernement.lu/



Administration des enquêtes techniques

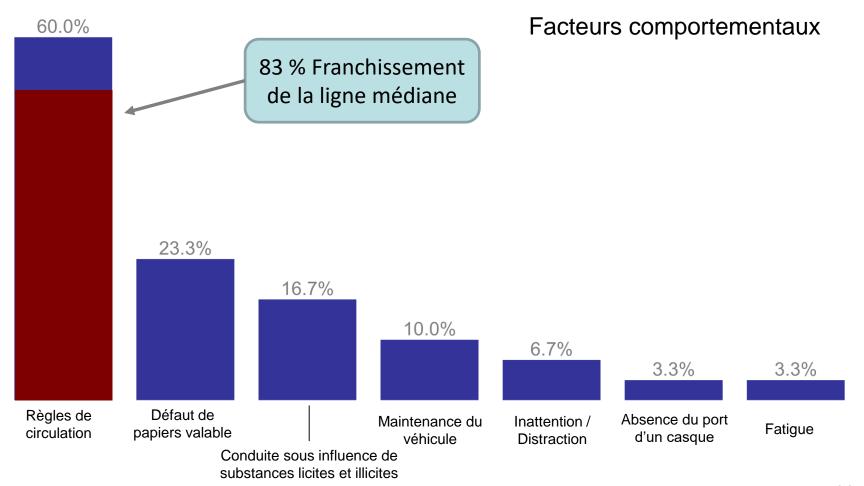
Accidents mortels sur la voie publique





Administration des enquêtes techniques

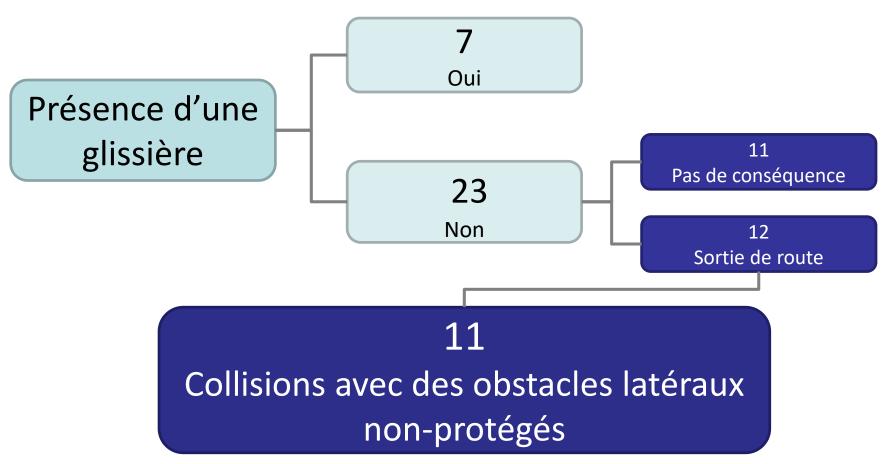
Accidents mortels faisant au moins un motocycliste décédé (30 accidents)





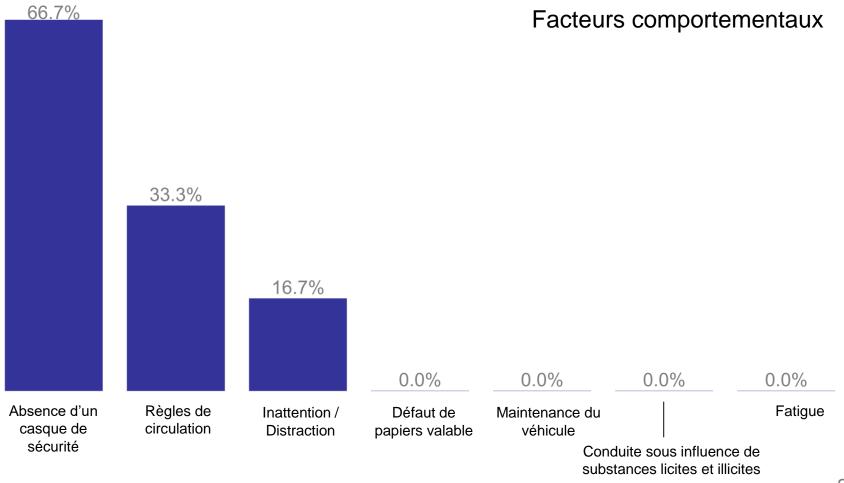
Administration des enquêtes techniques

Accidents mortels faisant au moins un motocycliste décédé (30 accidents) Factoure liée à l'infractre





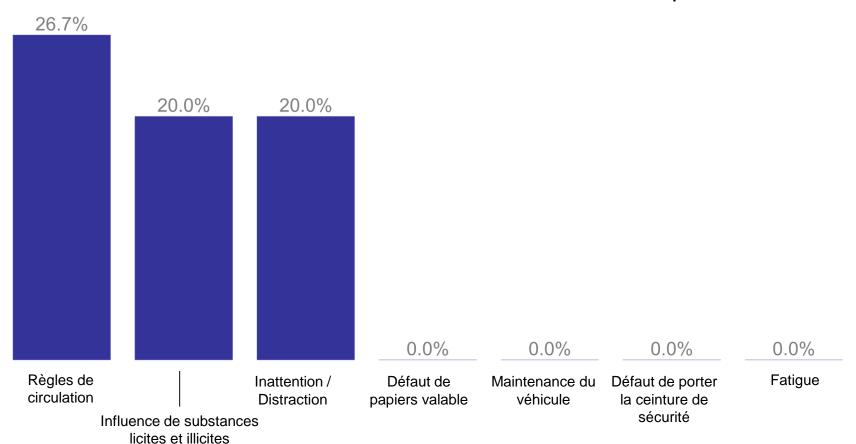
Accidents mortels / cyclistes (6 accidents)





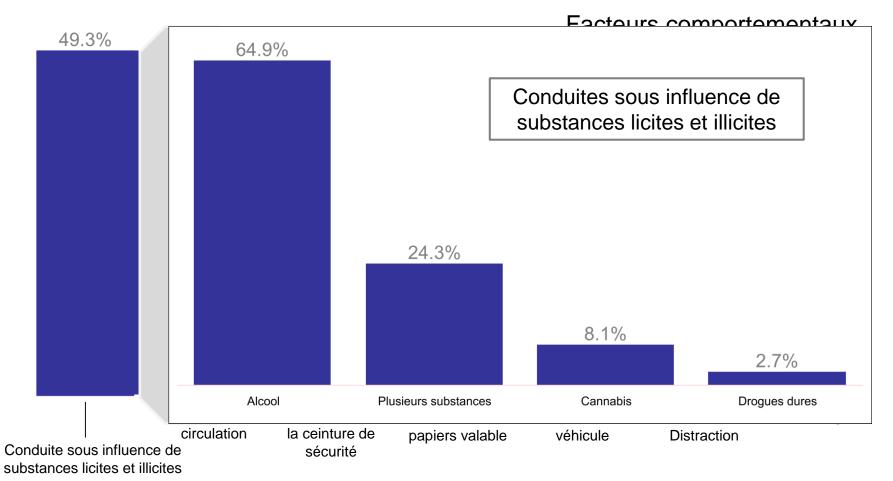
Accidents mortels / piétons (15 accidents)

Facteurs comportementaux





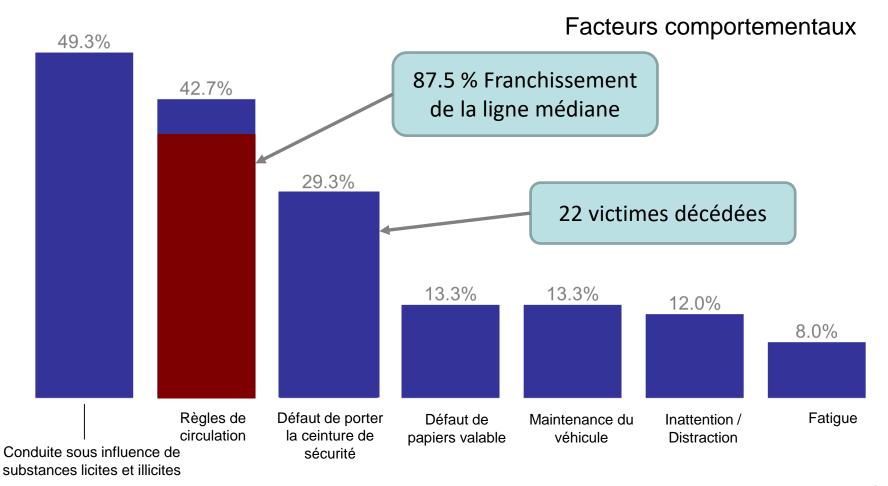
Accidents mortels / autres véhicules (75 accidents)





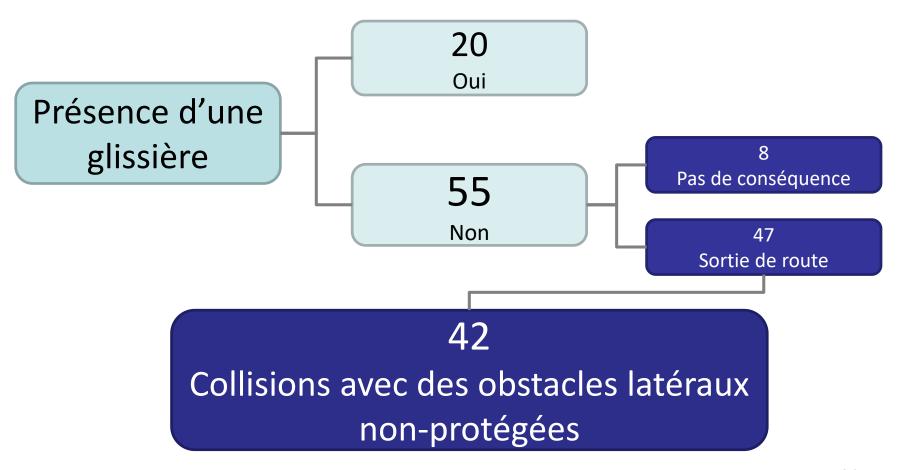
Administration des enquêtes techniques

Accidents mortels / autres véhicules (75 accidents)





Accidents mortels / autres véhicules (75 accidents)



Merci de votre attention!

Paul Meyers

Directeur

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Département de la mobilité et des transports Administration des enquêtes techniques

5, rue Auguste Lumière . L-1950 Luxembourg Adresse postale : B.P. 1388 . L-1013 Luxembourg

Tél. (+ 352) 247-84417 . GSM (+ 352) 621 203 072 . Fax (+ 352) 247-94404

Permanence: (+ 352) 247-84404 E-mail: paul.meyers@aet.etat.lu

www.gouvernement.lu.www.aet.gouvernement.lu